

Enseignant en français – Niveau secondaire

N° de concours : ESR1920-49

Charge professionnelle

Français en 3^e secondaire (2 groupes)

Français en 5^e secondaire (1 groupe)

Encadrement – 3 périodes

Qualifications requises

- Brevet d'enseignement
- Autorisation d'enseigner dans la discipline concernée

Un employeur de choix

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Convention collective des professeurs de l'enseignement secondaire du Collège Jean-de-Brébeuf ».

- **Statut :** Temps complet (en remplacement) – 21 périodes
- **Période de travail :** À partir du 13 janvier 2020
- **Supérieure immédiate :** M^{me} Audrey Bélanger, directrice des services pédagogiques

De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :

- l'accès gratuit à une salle d'entraînement;
- plusieurs activités sociales;
- un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité);
- le même régime de retraite que celui offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP);
- et plus encore -> [Un employeur de choix](#)

Candidatures

Nous demandons aux personnes intéressées de soumettre leur candidature **avant le 5 décembre 2019 à 16 h** en suivant ce lien : [Banque de candidatures - Inscription](#). Celles déjà inscrites dans notre banque de candidatures peuvent postuler en cliquant sur l'affichage du poste et en suivant les instructions.

Nous vous remercions de votre intérêt pour le Collège Brébeuf.